

Marie MARCHAND
Croix de Lumière
04230 CRUIS

Mairie de Cruis
Place de la mairie
04230 CRUIS

Le 12 mai 2020

A l'attention de monsieur le Maire et des membres du conseil municipal

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Après deux entrevues spontanées avec Monsieur le maire, je vous adresse cette requête afin de vous signaler à nouveau la dangerosité du passage des quads et motocross à grande vitesse sur l'ancienne route de Mallefougasse.

En effet, durant le week end, ce sont des passages incessants à des vitesses supérieurs à 70 KM/H.

Cette ancienne route est devenue une piste, ainsi qu'un chemin de grandes randonnées, et nombreux sont les familles avec les enfants, les personnes avec leurs animaux et groupes de randonneurs qui cheminent tranquillement.

La probabilité d'un risque d'accident est grande au vu de la configuration de la piste avec ses virages et son manque de visibilité.

Je ne peux que vous alerter à ce sujet, ensuite le discernement et la responsabilité de ce fait reviennent à l'équipe municipale.

Autre thématique et celle-ci concerne la chapelle Notre Dame de Lumière...

Elle se trouve sur ce même chemin, et nombreuses sont les personnes qui s'arrêtent, se ressourcent dans son environnement, et déposent aussi des offrandes comme des fleurs et des petits bouquets.

Ce lieu d'apparition est un lieu de prière, et les lieux de prière doivent être ouverts pour permettre à celui qui passe le recueillement et le silence.

C'est précieux...

De plus il n'y a aucun mobilier sacré, ni autre dans la chapelle, elle est vide...

Donc je réitère ma proposition d'ouvrir cette chapelle uniquement le week end et dans la journée, et aussi ma disponibilité et mon énergie à ce projet.

Recevez, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Marie Marchand